

Appel à communication

L'ISBAT et l'IFC

Colloque le 11, 12, 13 mars 2010

à Tunis

« Le design et les enjeux socio-économiques »

Le design est une pratique de création contemporaine par excellence, non seulement pour son actualité au cœur des pratiques artistiques, mais surtout parce qu'il anticipe l'évolution de nos sociétés, à l'aube de ce troisième millénaire.

Défini autrefois comme l'esthétique au service de l'industrie, ou comme un moyen d'améliorer la production de masse, le design est né pour célébrer le travail de la machine et ce qu'elle représente sur le plan social, économique, technologique et fonctionnel.

Si cette pratique est apparue à ses débuts comme exclusivement associée à l'objet, le design d'aujourd'hui investit tous les lieux de production de sens à savoir l'objet, l'espace, l'image et la notion de service, plus récemment. De même qu'il s'impose dans différents lieux et s'ouvre à différents modes de production. Au sein de l'entreprise industrielle ou artisanale, le design demeure le meilleur partenaire du savoir-faire, quel que soit son objectif et son lieu de déploiement.

Le design d'aujourd'hui propose un regard introspectif et prospectif sur nos sociétés. Il participe à la réflexion collective et individuelle de nos modes de vie. D'où sa dimension sociologique incontournable qui permet d'appréhender tous les éléments de notre environnement ; que ce soient des objets, des images ou l'espace dans sa totalité. Ce statut fait également apparaître le rôle du design dans les problématiques actuelles : la question de la mondialisation, la question écologique enfin la question de la production elle-même : consommation ou disparition de l'objet ? Allant même jusqu'à évoquer la question des abus, des excès et des dépassements en tous genres qui touchent de près ou de loin le design.

Ce colloque est l'occasion de débattre de ces questions du design en général et du design en Tunisie en particulier. Et d'évoquer les différents profils de la profession et les diverses modalités d'exercice du métier : design intégré, freelance, design consulting, design global, design-art ...

Le design est-il un travail d'équipe ? Qui sont les partenaires privilégiés du designer ? La méthode de conception est-elle la même pour tous et pour tous les projets ?

Etre designer, quels droits et quels devoirs ? Quelle protection pour la création, quelle est la propriété intellectuelle ? Dans ce sens, il convient de définir le cadre institutionnel et juridique de la profession.

Par ailleurs, la force et la complexité du design émane de sa dimension artistique évidente et insaisissable qui en fait le lieu même du discours sur la culture et constitue un angle privilégié d'examen de la société contemporaine à travers le procès le plus complexe et le plus fondateur de l'être humain : la création artistique.

Les axes de recherche

Axe 1

La pratique du design : la profession, la spécialisation, la démarche et les domaines concernés. Les designers et les métiers liés à la production et la diffusion (entreprises, éditeurs, commerçants...)Etat des lieux de la création et du design en Tunisie, dans le monde en général.

Axe 2

Le cadre juridique de la profession : la protection intellectuelle, la conformité aux normes internationales, la concurrence dite déloyale. Quelles institutions pour la profession en Tunisie et en France ?

Axe 3

Le design : une éthique, une institution, un art.

- La participation est ouverte à tous les universitaires, chercheurs et designers professionnels intéressés par le thème du colloque ainsi qu'à des intervenants invités au débat.
- Tout participant doit obligatoirement faire parvenir l'abstract de sa communication et une copie de son CV avant la date du **05 - 12- 2009**, par courrier électronique à Mme Raya Ben Guiza Verniers à l'adresse suivante : raya.verniers@gmail.com ou à les remettre directement au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur des Beaux-arts de Tunis. Route de l'armée nationale. 1005 Tunis El Omrane, au nom du Directeur de l'établissement. (Support numérique : CD)
- Le comité d'organisation étudiera les propositions et informera les intéressés de son avis par courrier avant la fin du moi de janvier 2010
- l'IFC prendra en charge les frais d'hébergement et des transports internationaux des intervenants étrangers sélectionnés par le comité d'organisation pendant la durée du colloque .
- l'ISBAT prendra en charge les frais d'hébergement des intervenants Tunisiens non résidents à Tunis sélectionnés par le comité d'organisation pendant la durée du colloque .
- l'ISBAT et l'IFC veilleront à la publication des communications.
- Le colloque est ouvert aux chercheurs et spécialistes non intervenants intéressé par les thématiques. Leurs frais de séjour, en fonction des places disponibles, sont à leur charge.
- Le lieu du colloque sera précisé ultérieurement.
- Pour tout renseignement contacter l'ISBAT au numéro : Tél : 71898441